

# INFO LIVE

Entretien et culture de l'olivier



SANS  
certiphyto

INFOLIVE n° 9

19 juin 2019

**RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :**

☞ Sur le site internet de l'Afidol : <http://afidol.org/oleiculteur/bulletins-infolive-2019>

**POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE :**

☞ Rendez vous à cette adresse : <http://afidol.org/lettres-dinformations>

ISSN 2264-6701

## RÉSUMÉ DE LA SITUATION

**MOUCHE** Si les olives ont atteint une taille de 8 à 10 mm et que des mouches sont capturées sur votre parcelle, alors vous pouvez envisager un traitement préventif à l'argile.

**DALMATICOSE** Pour limiter les risques de dalmaticose, assurez-vous d'avoir une bonne protection préventive contre la mouche.

**IRRIGATION** En cette période de nouaison et de multiplication cellulaire, les oliviers doivent être correctement alimentés en eau pour préserver le potentiel de fructification.

Une partie des Travaux sont financés par l'Union Européenne, l'Établissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer (FranceAgriMer) et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (Afidol), dans le cadre du règlement délégué (UE) n°611/2014 et du règlement d'exécution (UE) n°615/2014 portant modalités d'application du règlement (UE) n°1306/2013 et du règlement (UE) n°1308/2013, en ce qui concerne les programmes de travail pour soutenir les secteurs de l'Huile d'Olive et des Olives de Table.

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



UNION EUROPÉENNE



Afidol



FranceAgriMer



PACA



Occitanie  
Occitanie  
Occitanie



Occitanie  
Occitanie  
Occitanie

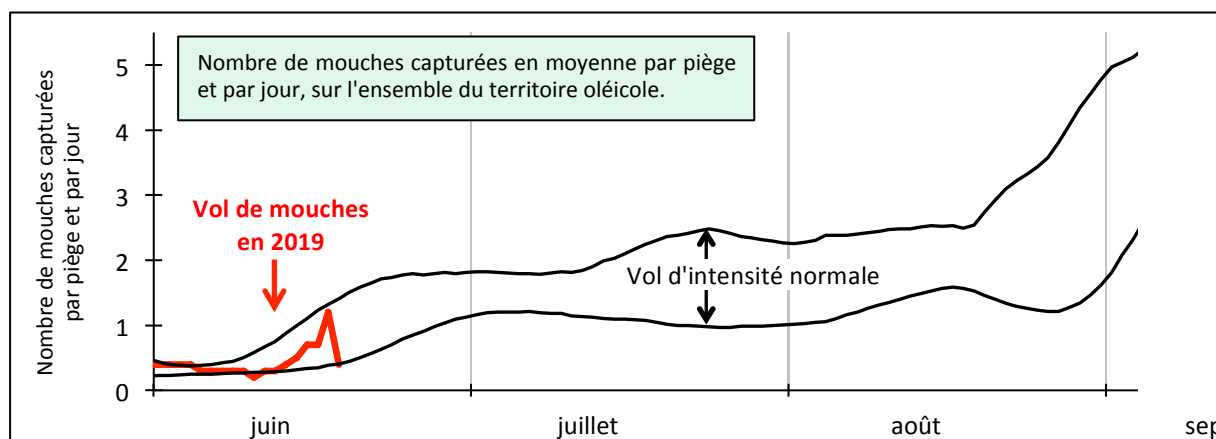
## MOUCHE

### ☞ Observations \* :

Pour le moment, l'activité de la mouche est très faible sur l'ensemble du territoire, à l'exception du littoral biterrois où les premières captures sont significatives : 4 mouches par jour et par piège sur un piège localisé à Sauvian.

Attention ! Dans les jours qui arrivent, une augmentation des captures devraient probablement être observée sur l'ensemble des zones littorales, du Roussillon jusqu'au Pays niçois.

Dans la vallée des Baux, les arbres de variété Salonenque présentent des olives qui atteignent déjà une taille de 1 cm : à ce calibre, les olives peuvent être attaquées par les mouches.



### ☞ Évaluation du risque :

Le seuil de risque est atteint lorsque les olives atteignent 8 à 10 mm de long ET que la mouche est capturée dans les pièges. Si c'est possible, nous vous recommandons de mettre en place un suivi du vol des mouches dans votre parcelle afin d'évaluer le niveau de risque, à l'aide de phéromones et de plaques jaunes engluées, ou avec des bouteilles de phosphate diammonique.

### ☞ Préconisations :

Soyez vigilant : surveillez le grossissement des olives et les captures de mouches.

Dans les parcelles avec présence de mouches et olives de plus de 8 à 10 mm, vous pouvez appliquer un traitement avec **de l'argile ou du talc**.

Dans les autres cas (absence de mouche ou taille d'olives inférieure à 8 mm), il est inutile de traiter pour l'instant : mais restez vigilant car les olives grossissent.

## DALMATICOSE

Le développement de la dalmaticose étant systématiquement associé aux piqûres de ponte de la mouche de l'olive, assurez-vous d'avoir une **bonne protection préventive contre la mouche à l'aide de barrières minérales (argiles) en ce début de saison** pour limiter le risque de dalmaticose, plus particulièrement sur les secteurs fortement touchés en 2018 et les variétés plus sensibles (Bouteillan, Cayet Roux, Ascolana...).

\* Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.

**Mentions réglementaires** : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

## IRRIGATION

### ☞ Climat :

Au cours des deux semaines écoulées, les besoins en eau des oliviers sont restés stables, avec des ETP comprises entre 4,5 et 5,5 mm selon les secteurs. Quelques pluies significatives ont été relevées dans les départements du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, de la Drôme, de l'Ardèche et des Pyrénées Orientales.

Relevés météo du 3 juin au 16 juin 2019		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes- Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées- Orientales
ETP moyenne en mm / j		5,2	5,4	4,9	4,7	4,9	4,6	4,9	5	5,0	4,3	4,6	4,7
Cumul en mm sur les 2 semaines	ETP	72	75	68	66	68	64	68	71	70	61	64	66
	Pluies	17	16	9	0	0	1	6	37	6	8	9	19

**ETP moyenne** : évapotranspiration potentielle moyenne. Elle correspond à la consommation d'un gazon ras bien alimenté en eau (référence station météo)

**Pluies** : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

### ☞ État des réserves en eau des sols :

Dans tous les secteurs, les réserves en eau du sol sont bien entamées, d'où la nécessité d'arroser. **En cette période de nouaison et de multiplication cellulaire des olives, les oliviers doivent être correctement alimentés en eau pour préserver le potentiel de fructification.**

### ☞ Ajustez la conduite de votre irrigation en fonction des pluies relevées :

- pluies cumulées inférieures à 10 mm : ces pluies sont trop faibles pour avoir une réelle incidence sur l'alimentation des arbres. Il est préférable de ne pas modifier la conduite des arrosages.
- pluies cumulées comprises entre 10 et 20 mm : ces pluies ont légèrement contribué à l'alimentation des arbres. Réduisez les apports en eau de 20 à 30 % par rapport aux préconisations données dans le tableau ci-dessous.
- pluies cumulées comprises entre 20 et 40 mm : ces pluies profitent grandement aux oliviers. Réduisez les apports en eau de 50 % par rapport aux recommandations données ci-dessous.

### ☞ Apports à prévoir sur un verger adulte en l'absence de précipitations :

Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes- Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées- Orientales
Goutte-à- goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	1,6	1,7	1,6	1,5	1,6	1,5	1,6	1,6	1,6	1,4	1,5	1,5
	8 à 12 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,5	2,6	2,3	2,3	2,3	2,2	2,3	2,4	2,4	2,1	2,2	2,3
	6 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm)	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,6	0,7	0,7
<b>Micro-jet, aspersion, gravitaire</b> Arrosage tous les 10 jours (mm)		10	11	10	9	10	9	10	10	10	9	9	9

Pour rappel, **1 mm d'eau = 10 m<sup>3</sup> / ha ou encore 1 litre / m<sup>2</sup>**. Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 6 m x 5 m (occupation au sol de 30 m<sup>2</sup>), 1 mm représente 30 litres d'eau. Pour des arbres adultes très éloignés, prendre une valeur d'occupation du sol de 35 m<sup>2</sup> par défaut.

Sources données météo : CIRAME / SCP